

Éliott Frédéric Léger - Bourse de soutien à la rédaction – Automne 2025

Titre du mémoire : La perception des obstacles intersectionnels vécus par les femmes judiciarises comme entravant leurs processus de désistement du crime

Sous la direction de Isabelle F.-Dufour

Programme d'étude : Maîtrise en psychoéducation de l'Université Laval

Le but de ce mémoire est d'identifier les obstacles intersectionnels spécifiques aux femmes judiciarises (âgées de 18 ans et plus) qui tentent de se désister du crime. La littérature scientifique met en lumière les enjeux vécus plus particulièrement par les femmes lorsqu'il est question de judiciarisation, tels que l'expérience de traumas plus complexes, davantage de problèmes liés à la santé mentale, des expériences de victimisation et de violence, et la pauvreté (Barr et Hart, 2022). Des défis supplémentaires liés au processus de désistement concernent également davantage les femmes judiciarises; citons, par exemple, la difficulté, voire l'incapacité à trouver un emploi rémunéré la précarité financière et l'itinérance (Richie, 2001; Moffett-Bourassa et F.-Dufour, 2024). Or, jusqu'à présent, les études portant sur les processus de désistement du crime ont plutôt été réalisées « en silos» alors qu'elles analysent les trajectoires de vie de ces femmes sans tenir compte des inégalités structurelles liées au patriarcat, au racisme et au sexism, susceptibles de nuire aux processus de désistement et à leur (ré)intégration sociale (Barr, 2023).

Dans le cadre de cette étude, les récits de vie de femmes en processus de désistement seront analysés sous un angle intersectionnel et, par le fait même, féministe. L'intersectionnalité concerne la façon dont les structures de pouvoir contribuent à amplifier les expériences d'oppression vécues par les personnes ayant des statuts minoritaires sur la base de leur genre, leur orientation sexuelle, leur appartenance ethnique, leur état de santé, etc. (Hill Collins et al., 2021). Les objectifs spécifiques sont les suivants: 1) Présenter un portrait des inégalités structurelles impliquées dans les trajectoires de vie des femmes judiciarises qui tentent de se désister; 2) Saisir quelle(s) est(sont) la(les) représentation(s) identitaire(s) de ces femmes 3) Identifier comment l'intersectionnalité de cette(ces) identité(s) peuvent entraver les processus de désistement du crime.